Bulletin N°118

Organisation dotée d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies

LE SOLIDAIRE

BULLETIN TRIMESTRIEL– Juillet– Aout- Septembre 2026

Membres, du Comité de Direction Régionale du Forum IGAD/Société civile,
Organisation dotée d'un statut d'observateur auprès du COMESA
Membre du réseau Euro-méditerranéen de la Solidarité
Membre du réseau Initiatives Climat France

O.N.G ♦ ORGANISATION FONDEE EN 1992 - 2026 / 34 années au service de la Solidarité

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DE LA CONTINUITÉ ET DES DÉFIS



La rentrée scolaire s'est déroulée, comme chaque année, dans de bonnes conditions au sein de l'école de Bender Djedid.

En 2027, notre établissement célébrera ses trente années d'existence, témoignant ainsi de son engagement durable en faveur de l'éducation et de la formation des jeunes générations.

Malgré les efforts constants déployés pour maintenir une école de qualité et offrir aux élèves un environnement propice aux apprentissages, nous constatons depuis quelque temps une baisse des effectifs. Cette évolution s'explique notamment par l'installation de six écoles maternelles dans notre zone, à laquelle s'ajoute l'ouverture d'une classe maternelle dans chacune des écoles publiques de Djibouti.

Ces nouvelles structures ont modifié le paysage éducatif local et ont eu des répercussions directes sur notre établissement. Cette situation nous amène à réfléchir aux défis auxquels l'école de Bender Djedid doit faire face pour préserver son attractivité, poursuivre sa mission éducative et préparer sereinement son trentième anniversaire en 2027.

LA BANQUE MONDIALE IDENTIFIE TROIS SECTEURS CLÉS POUR STIMULER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ ET CRÉER 12 000 EMPLOIS



A l'occasion de l'arrivé du vice-président du Groupe de la Banque Mondiale pour la région MENAAP, l'ONG Bender Djedid, représenté par son Secrétaire Général apris part à la réunion du Bureau de la Banque Mondiale à Djibouti,qui a organisé au Ministère de l'énergie le 13 septembre 2026, une présentation des conclusions actualisées du diagnostic afin d'identifier les reformes prioritaires susceptibles de libérer le potentiel de croissance tirée par le secteur djiboutien, en matière des finances des entreprises, de climat des affaires et d'accès aux marchés.

Plusieurs acteurs ont pris part à cet événement, les différents ministères sectoriels concernés par la question, le secteur privé et la société civile.

Dans cette présentation trois secteurs clés ont été identifiés : le tourisme, le centre de donnée et l'énergie, vise à débloquer l'investissement privé et à créer des emplois (12000) grâce à des mesures publiques adaptées.

UN PARTENAIRE ENGAGÉ DANS LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS À DJIBOUTI

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Protocole d'entente entre l'Assemblée nationale (AN) et la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), une nouvelle Commission mixte paritaire a été mise en place le 4 juillet 2026 à l'hôtel Premium. Cette initiative vise à renforcer l'intégration systématique des droits humains dans le travail parlementaire et à consolider le dialogue entre les institutions concernées.

Composée de membres de l'Assemblée nationale et de la Commission nationale des droits de l'homme, cette Commission mixte a pour mission de coordonner les activités conjointes et de favoriser un dialogue institutionnel permanent autour des questions relatives aux droits humains.

Pour l'année 2026, les travaux de la Commission s'articulent autour de quatre axes prioritaires :

- la réforme de la loi relative à la Commission nationale des droits de l'homme ;
- l'amélioration de l'accès universel aux actes de naissance ;
- le renforcement du cadre législatif en faveur des personnes handicapées ;
- la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

La mise en œuvre de ces priorités repose également sur une collaboration étroite avec les acteurs de la société civile, dont l'ONG **Bender Djedid**, qui contribue aux efforts nationaux en faveur de la promotion et de la protection des droits humains.

À travers sa participation à cette dynamique, l'ONG Bender Djedid contribue au renforcement des capacités des acteurs concernés, à la sensibilisation sur les droits humains et à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de l'**Examen périodique universel (EPU)**.

Cette collaboration entre les institutions publiques et les organisations de la société civile constitue un levier important pour favoriser une meilleure prise en compte des droits humains dans les politiques publiques et le cadre législatif national. Elle permet également de renforcer la participation des différents acteurs aux efforts visant à promouvoir une société plus inclusive et respectueuse des droits fondamentaux.

La mise en œuvre de cette dynamique institutionnelle bénéficie de l'appui technique et financier de la **Délégation de l'Union européenne**, contribuant ainsi au renforcement des mécanismes nationaux de promotion et de protection des droits humains à Djibouti.

ATELIER DE DÉMARRAGE DE LA MISSION D'APPUI À LA RESTRUCTURATION ET À L'OPÉRATIONNALISATION

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Djibouti, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable et avec le financement du Fonds vert pour le climat, a organisé, le dimanche 5 juillet 2026 à l'hôtel Sheraton, un atelier de lancement de la mission d'appui à la restructuration et à l'opérationnalisation du CNDCC et des CRCC.

Cette mission vise à réviser le mandat ainsi que le cadre institutionnel, juridique et opérationnel du CNDCC, notamment sa composition, ses attributions, son fonctionnement et ses mécanismes de coordination. Elle prévoit également de poser les bases de la création et de l'opérationnalisation des cinq CRCC.

L'atelier avait pour objectif de lancer officiellement cette mission, de présenter les orientations méthodologiques aux principales parties prenantes et d'engager un dialogue constructif afin d'affiner le diagnostic institutionnel et la cartographie des acteurs concernés.

Les travaux, animés par un consultant international et une consultante nationale, ont porté sur la méthodologie proposée, le plan de mission, la cartographie des acteurs et les principaux axes d'analyse. L'atelier s'inscrivait dans une démarche visant à renforcer la coordination institutionnelle et à améliorer l'organisation de l'action climatique à Djibouti.

ATELIER NATIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LA MOBILISATION DE LA FINANCE



Le ministère de l'Environnement et du Développement durable, en collaboration avec le ministère chargé de l'Économie et des Finances, dans le cadre du projet RECFIC et avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD), a organisé, du 6 au 9 juillet 2026 à l'hôtel Sheraton de Djibouti, un atelier national de renforcement des capacités sur la mobilisation de la finance climatique et le développement de projets climatiques bancables.

Cet atelier avait pour objectif de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs nationaux en matière de mobilisation des financements climatiques, de préparation de projets susceptibles d'obtenir un financement et d'accès aux mécanismes internationaux de financement. Cette initiative vise à soutenir la mise en œuvre des engagements climatiques de Djibouti.

Les travaux ont été animés par des consultants spécialisés, des experts nationaux et internationaux ainsi que des représentants des partenaires techniques et financiers.

Le renforcement des capacités nationales constitue un levier important pour permettre à Djibouti de mobiliser davantage de ressources climatiques internationales et de transformer ses priorités nationales en investissements concrets. Il s'agit notamment de doter les institutions des compétences nécessaires pour concevoir, structurer et présenter des projets répondant aux exigences des principaux mécanismes de financement.

L'atelier a également mis l'accent sur la coordination entre les acteurs nationaux, le développement d'un portefeuille de projets climatiques bancables et l'amélioration de l'accès aux ressources du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial, du Fonds d'adaptation et de la Banque africaine de développement, ainsi qu'aux nouveaux mécanismes de financement liés aux marchés du carbone.

ATELIER DE CONSULTATION CONSACRÉ AU FINANCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Djibouti, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable et le ministère de l'Économie et des Finances chargé de l'Industrie, à travers l'Initiative pour le financement de la

biodiversité (BIOFIN), a organisé, le 23 juillet 2026, un atelier technique de consultation dans le cadre de l'élaboration du rapport d'analyse des politiques et des institutions pour le financement de la biodiversité.

Cet atelier a réuni des représentants des institutions publiques, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, de la société civile et du monde académique afin d'échanger sur les principaux constats, les défis et les recommandations issus de l'analyse des politiques et des institutions (API).

Cette étape constitue une phase importante de la méthodologie BIOFIN. Elle vise à examiner le cadre politique, juridique, institutionnel et financier relatif à la biodiversité à Djibouti, afin de mieux comprendre les dispositifs existants et les enjeux liés à son financement.

Les échanges ont également permis de souligner les synergies avec le processus de révision de la Stratégie et du Plan d'action nationaux pour la biodiversité (SPNAB), ainsi que de préparer les prochaines étapes du processus BIOFIN.

Celles-ci porteront notamment sur :



- L'évaluation des besoins de financement de la biodiversité ;
- L'élaboration d'un futur Plan de financement de la biodiversité.

À travers cette démarche, le processus BIOFIN entend contribuer à une meilleure identification des besoins financiers et à la mobilisation de ressources en faveur de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité à Djibouti.

RÉUNION TECHNIQUE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL



L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable et le Bureau de coordination nationale pour la migration du ministère de l'Intérieur, a organisé, le 7 septembre 2026, de 8 h à 12 h 30 au Palais du Peuple, une réunion technique thématique consacrée à l'« Inclusion sociale et aux moyens de subsistance ».

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action national pour la mise en œuvre de la KDMECC. Elle avait pour objectif d'identifier et de prioriser les actions susceptibles de renforcer l'inclusion

sociale, les moyens de subsistance et la résilience socio-économique des populations et des communautés vulnérables.

Une attention particulière a été accordée aux populations rurales et pastorales, aux pêcheurs, aux personnes déplacées, aux migrants, aux personnes retournées ainsi qu'aux communautés vivant dans des zones exposées aux risques climatiques et environnementaux.

Les échanges ont porté sur les interactions entre la mobilité humaine, l'environnement et les changements climatiques. La réunion a adopté une approche participative et orientée vers les résultats, en mobilisant les connaissances et l'expérience des institutions participantes afin de formuler des propositions concrètes pour le futur Plan d'action national.

Les travaux ont combiné des présentations introductives, des échanges techniques, des travaux en groupes, des restitutions en séance plénière ainsi que des exercices de priorisation et de consolidation des actions.

Cette démarche vise à mieux prendre en compte les besoins des populations vulnérables et à favoriser l'intégration des enjeux d'inclusion sociale et de moyens de subsistance dans les réponses nationales aux défis liés au climat et à la mobilité humaine.

RÉUNION TECHNIQUE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL POUR LA KDMECC



L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable et le Bureau de coordination nationale pour la migration du ministère de l'Intérieur, a organisé, le 10 septembre 2026, de 8 h à 12 h 30 au Palais du Peuple, une réunion technique thématique consacrée à l'« Adaptation, à la résilience et à la gestion des risques ».

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action national pour la mise en œuvre de la KDMECC. Elle visait à identifier et à prioriser les actions permettant de renforcer l'adaptation et la résilience des communautés et des territoires face aux changements climatiques et aux risques de catastrophes, tout en réduisant les facteurs de vulnérabilité susceptibles d'entraîner ou d'accentuer les déplacements et d'autres formes de mobilité humaine.

Les échanges ont été guidés par une question centrale : quelles actions prioritaires et quels mécanismes doivent être mis en place ou renforcés pour accroître la résilience des communautés et des territoires, réduire les

vulnérabilités liées aux changements climatiques et renforcer les capacités d'anticipation, d'adaptation et de gestion des risques ?

Les travaux se sont articulés autour de trois axes complémentaires : les risques climatiques et leurs interactions avec la mobilité humaine, l'adaptation et la résilience des communautés, ainsi que la réduction des risques de catastrophes. L'inclusion et la participation des communautés ont constitué des dimensions transversales de ces réflexions.

Les propositions issues des trois groupes de travail ont été présentées en séance plénière, discutées et consolidées afin de faire ressortir les points de convergence, les complémentarités et les questions nécessitant un approfondissement. Les actions proposées devaient ensuite être hiérarchisées selon des critères communs, notamment leur pertinence, leur urgence, leur impact attendu, leur faisabilité institutionnelle et les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Les propositions consolidées ont vocation à alimenter la matrice des actions prioritaires et à contribuer au processus d'élaboration du Plan d'action national pour la mise en œuvre de la KDMECC.

ATELIER SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE



Le ministère de l'Intérieur, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Agence chinoise de coopération internationale au développement et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), a organisé, du 21 au 23 septembre 2026 à l'hôtel Ayla, un atelier consacré au développement et à l'opérationnalisation d'un système d'alerte précoce multirisque, inclusif et adapté aux besoins des populations.

Pendant trois jours, les participants ont échangé sur les objectifs et l'approche proposés pour la mise en place du futur système. L'atelier a également permis de présenter les résultats attendus et le calendrier de mise en œuvre, de faire le point sur les dispositifs nationaux existants de surveillance des risques et d'alerte précoce, ainsi que de partager des expériences à l'échelle régionale.

La mise en place d'un tel système repose sur une coopération étroite entre les institutions nationales et les partenaires internationaux et régionaux. Cette collaboration permet de mobiliser les compétences nationales, l'appui international et l'expertise régionale afin de renforcer les capacités de prévention et de préparation face aux risques.

Pour Djibouti, l'enjeu est également d'inscrire le dispositif national dans une dynamique régionale de prévention des catastrophes et d'échange d'informations. Les phénomènes climatiques pouvant dépasser les frontières administratives, leur surveillance et leur prévision nécessitent souvent des données, des compétences et des mécanismes de coopération partagés.

Dans un contexte marqué par l'importance croissante des risques climatiques et environnementaux, le développement d'un système d'alerte précoce inclusif constitue une démarche essentielle pour améliorer l'anticipation des événements dangereux, faciliter la diffusion des alertes et permettre aux populations et aux institutions de mieux se préparer.

À travers cette initiative, Djibouti entend renforcer ses capacités d'anticipation et de préparation afin de favoriser une intervention plus rapide et mieux coordonnée avant que les phénomènes dangereux ne se transforment en catastrophes.

